

Direction de l'Instruction publique, de la culture et du sport Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Aux destinataires de la consultation selon la liste annexée

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport DICS Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06, F +41 26 305 12 14 www.fr.ch/dics

Fribourg, le 31 août 2012

## Mise en consultation du projet « Concept cantonal pour la pédagogie spécialisée dans le canton de Fribourg »

Madame, Monsieur,

Dans la séance du 21 août, le Conseil d'Etat a autorisé la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport à mettre en consultation le projet « Concept cantonal pour la pédagogie spécialisée dans le canton de Fribourg ». Il s'agit, à cette occasion, de solliciter les observations et remarques des différents partenaires.

Ce projet qui a été élaboré par différents groupes de travail entre 2006 et 2012 vise à réorganiser toutes les mesures de pédagogie spécialisée offertes dans le canton en vue d'assurer une offre minimum de pédagogie spécialisée suite à l'entrée en vigueur de la RPT et de favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire conformément à l'Accord intercantonal sur la collaboration de le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007 auquel le canton de Fribourg a adhéré le 16 décembre 2009.

Vous avez pu prendre connaissance des informations parues au début de l'été annonçant des perspectives financières préoccupantes pour la législature en cours et obligeant le Conseil d'Etat à prendre des mesures à court et moyen termes. La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport a eu l'occasion d'indiquer à réitérées reprises, en particulier devant le Grand Conseil, que la mise en place d'un concept d'intégration nécessitait des moyens supplémentaires et qu'à défaut de ceux-ci, il s'agirait de revoir les mesures préconisées. Il importe dès lors que vous vous prononciez lors de la consultation en cours non seulement sur la pertinence des mesures proposées mais également sur leur priorisation en vue d'une mise en œuvre échelonnée dans le temps.

Ci-joint vous trouverez les documents concernant cette mise en consultation. Ils sont également à votre disposition sur le site de l'Etat de Fribourg à l'adresse : <a href="http://www.fr.ch/consultations">http://www.fr.ch/consultations</a>

L'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007 peut être téléchargé sur le lien suivant : <a href="http://www.edudoc.ch/static/web/aktuell/medienmitt/konk\_sonder\_web\_f.pdf">http://www.edudoc.ch/static/web/aktuell/medienmitt/konk\_sonder\_web\_f.pdf</a>

Vous êtes invités à envoyer votre prise de position jusqu'au 31 décembre 2012, de préférence par courrier électronique, à l'adresse suivante :

fouzia.rossier@fr.ch Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) DICS, Rue de l'Hôpital 1 1701 Fribourg

Une référence aux sections que vous commentez nous sera très utile pour le dépouillement des réponses.

Pour tout complément d'information concernant cette procédure de consultation ou sur tout autre point relatif au concept, nous vous prions de vous adresser à Mme Fouzia Rossier, Cheffe du SESAM, (Tél. 026 305 40 70 ou <u>fouzia.rossier@fr.ch</u>).

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Isabelle Chassot

Conseillère d'Etat, Directrice

## Annexes:

Liste des instances consultées Projet de concept pour la pédagogie spécialisée dans le canton de Fribourg